



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CAEN VENOIX, 15 AVENUE HENRY CHERON 14000 CAEN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

M Alexandre Friley, représentant de la société SAS A & L investissement EN FORMATION S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 28 RUE DE LA DIME SECQUEVILLE EN BESSIN 14740 ROTS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Alexandre Friley	100	1 000 €
MME Lucie Picot	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 septembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Guillaume Chapel
Directeur

JST14

lu et approuvé

MF

Crédit Mutuel
Caen Venoix
15 avenue Henry Chéron
14000 CAEN
Tél. 02 31 36 26 11 - Fax 02 31 73 86 17

AF UP